

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 27 MAI 2020**

Délibération n°

2020025

Date de convocation : 22/05/2020

Date d'affichage : 29/05/2020

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Nombre de présents : 22
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Abstention : 0

Adopté à l'Unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt, le 27 mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 22 mai 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Ms Paul BAUDRY, M. Michel LAHORGUE, M. ETCHEGARAY Frédéric, Mme RECart Valérie, M. BASSIER Yannick, M. PERRIER Marc, M. BIGOTEAU Philippe, M. GARRIGUES Christian, M. COMBES Bernard, Mme LE CAM Guénael, M. ENSALES Philippe, Mme ETCHART Valérie, Mmes HARAN Nathalie, Mme BEYRIS Fleur, M. BRESAC Cédric, Mme LARCEBEAU Bénédicte, Mme FAYS Céline, Mme BARRAL Maud, M. AMILIBIA Mikel, Mme ROSPIDE Marie, Mme ITHOURRIA Sylvie.

Absents excusés : M. PAVLOVSKY Arnaud, procuration à M. ETCHEGARAY Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme ITHOURRIA Sylvie

**O.J n°5 : Désignation des Conseillers appelés à siéger à la
commission territoriale du pôle ERROBI**

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée, qu'afin de privilégier la relation avec les usagers des services communautaires et être au plus proche des problématiques propres à chaque territoire, la Communauté d'agglomération dont le siège se situe à Bayonne, est représentée par des Maisons de la Communauté, réparties sur dix pôles.

Bassussarry est rattaché au pôle territorial ERROBI, qui englobe l'ancienne communauté de communes du même nom.

Les Maisons de la Communauté constituent également un lieu ressource pour les élus communautaires car s'y déroulent les réunions des Commissions territoriales, de certaines Commissions thématiques et des Comités de pilotage dédiés aux projets locaux.

La commune de Bassussarry dispose de 3 sièges pour la représenter au sein de la Commission territoriale ERROBI.

Les deux premiers sièges seront pourvus par le Conseiller communautaire, **M. Paul BAUDRY** et son suppléant, **Mme Emmanuelle DALLET**, élus lors des élections municipales et communautaires le 15 mars 2020.

Aussi, même si la désignation du 3^{ème} conseiller appelé à siéger à la commission territoriale n'a pas l'obligation d'être formalisée, Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de le désigner ensemble.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE M. Yannick BASSIER comme 3^{ème} conseiller appelé à siéger à la commission territoriale ERROBI.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

